

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

bioMérieux

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
Cité internationale
44, quai Charles-de-Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

bioMérieux

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société bioMérieux,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société bioMérieux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation

| Risque identifié | Notre réponse |
|---|---|
| <p>Les titres de participation figurent au bilan pour un montant net de M€ 621 au 31 décembre 2018 et représentent 31 % du bilan de la société.</p> <p>Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et dépréciés dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Comme indiqué dans la note 3.3.1 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité est estimée par la direction soit :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ en prenant en compte les actifs nets comptables de la filiale à la date d'arrêt pouvant éventuellement être corrigés de la valeur des actifs identifiables non comptabilisés (notamment immobiliers et technologies) ;▶ ou compte tenu de la spécificité de certaines participations, sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou en se basant sur des données financières observables de marché. <p>L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées (flux de trésorerie, taux d'actualisation, etc.).</p> | <p>Nous avons apprécié la méthode d'évaluation retenue et les éléments chiffrés sur lesquels elle repose.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, le cas échéant corrigés de la valeur des actifs identifiables non comptabilisés, nos travaux ont consisté principalement à examiner la concordance des actifs nets utilisés avec les comptes des entités concernées, ayant fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques, et à étudier si les ajustements opérés, le cas échéant, sont fondés sur une documentation probante.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles présentées par la direction dans le cadre du processus budgétaire ;▶ analyser la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique ;▶ procéder à une évaluation du taux retenu pour l'actualisation des flux. |

Dans ce contexte et du fait de l'incertitude inhérente à certains éléments, telle que la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société bioMérieux par votre assemblée générale du 30 mai 2017 pour le cabinet GRANT THORNTON et du 30 mai 2012 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet GRANT THORNTON était dans la deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la septième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

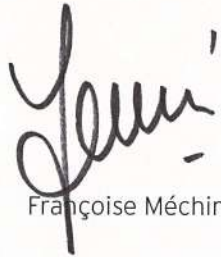
Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 27 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

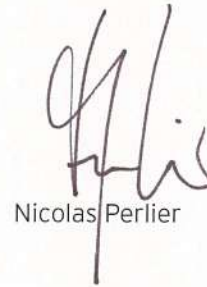
GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International



Françoise Méchin

ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Perlier

**INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES
COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018**

BILAN

| ACTIF (en millions d'Euros) | Note | NET 31/12/2018 | NET 31/12/2017 |
|--|------|-------------------|-------------------|
| ACTIF IMMOBILISE : | | | |
| . Immobilisations incorporelles | 3.1 | 191,7 | 190,3 |
| . Immobilisations corporelles | 3.2 | 247,8 | 231,6 |
| . Participations et créances rattachées | 3.3 | 731,4 | 491,9 |
| . Autres immobilisations financières | 3.3 | 10,3 | 2,6 |
| TOTAL | | 1 181,2 | 916,4 |
| ACTIF CIRCULANT : | | | |
| . Stocks et en-cours | 4 | 161,5 | 148,0 |
| . Clients et comptes rattachés | 5 | 360,4 | 320,6 |
| . Autres créances d'exploitation | 5 | 32,8 | 37,4 |
| . Créances hors exploitation | | 31,1 | 50,6 |
| . Disponibilités et cash pooling | 6 | 225,8 | 432,7 |
| TOTAL | | 811,6 | 989,2 |
| . Charges à répartir sur plusieurs exercices | | 0,6 | 0,7 |
| . Prime de remboursement des obligations | | 0,6 | 0,9 |
| . Ecart de conversion actif | 7 | 4,3 | 3,9 |
| TOTAL ACTIF | | 1 998,3 | 1 911,1 |
| PASSIF | | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
| CAPITAUX PROPRES : | | | |
| . Capital | | 12,0 | 12,0 |
| . Primes | | 63,5 | 63,5 |
| . Réserves | | 843,9 | 774,9 |
| . Provisions réglementées et subventions | | 60,0 | 59,0 |
| . Résultat de l'exercice | | 75,1 | 109,2 |
| TOTAL | 8 | 1 054,5 | 1 018,6 |
| PROVISIONS | 9 | 63,1 | 62,2 |
| DETTES | | | |
| . Emprunts et dettes financières | 10 | 548,9 | 514,4 |
| . Fournisseurs et comptes rattachés | 11 | 163,9 | 159,9 |
| . Autres dettes d'exploitation | 11 | 144,4 | 134,6 |
| . Dettes hors exploitation | | 22,8 | 20,7 |
| TOTAL | | 880,0 | 829,6 |
| . Ecart de conversion Passif | 7 | 0,7 | 0,7 |
| TOTAL PASSIF | | 1 998,3 | 1 911,1 |

COMPTES DE RESULTAT

| <i>En millions d'euros</i> | 2018 | 2017 |
|---|----------------|----------------|
| Ventes marchandises et produits finis | 1 008,1 | 982,3 |
| Produits activités annexes | 180,7 | 155,3 |
| Chiffre d'affaires | 1 188,8 | 1 137,6 |
| Production stockée (encours + produits finis) | -2,8 | 6,1 |
| Production immobilisée | 7,8 | 9,4 |
| Production activité | 1 193,8 | 1 153,1 |
| Achats | -445,9 | -413,9 |
| Variations stocks M.P./instruments | 16,5 | 2,4 |
| Services extérieurs | -275,5 | -260,6 |
| Valeur ajoutée | 488,9 | 481,0 |
| Impôts, taxes et assimilés | -21,6 | -20,3 |
| Salaires et charges | -313,5 | -288,0 |
| Excédent brut d'exploitation | 153,8 | 172,7 |
| Amortissements et provisions | -50,7 | -57,9 |
| Autres produits et charges d'exploitation | -44,9 | -45,1 |
| Résultat d'exploitation | 58,2 | 69,7 |
| Charges et produits financiers | -4,2 | 25,8 |
| Produits et charges des participations | 16,8 | 16,3 |
| Résultat courant avant impôt | 70,8 | 111,8 |
| Résultat exceptionnel | 3,7 | -4,9 |
| Impôt sur les bénéfices | 0,6 | 2,3 |
| Résultat net | 75,1 | 109,2 |
| Résultat de base par action | 0,64 | 0,92 |

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plans d'actions gratuites et des actions d'autocontrôle détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

Le résultat dilué par action est obtenu à partir du nombre d'actions défini dans le résultat de base et augmenté du nombre moyen pondéré d'actions potentielles à émettre et qui auraient un effet dilutif sur le résultat. Il s'établit à 0,63 pour l'année 2018 et 0,92 pour 2017.

| | |
|----------|--|
| Note 1. | Principes comptables généraux |
| Note 2. | Événements significatifs de l'exercice |
| Note 3. | Immobilisations..... |
| Note 4. | Stocks |
| Note 5. | Clients et créances d'exploitation |
| Note 6. | Disponibilités |
| Note 7. | Écarts de conversion..... |
| Note 8. | Capitaux propres et plans d'attribution gratuite d'actions |
| Note 9. | Provisions pour risques et charges |
| Note 10. | Endettement net..... |
| Note 11. | Fournisseurs et dettes d'exploitation |
| Note 12. | Charges à payer et produits à recevoir |
| Note 13. | Chiffre d'affaires |
| Note 14. | Frais de Recherche et Développement |
| Note 15. | Charges et avantages du personnel |
| Note 16. | Frais financiers nets |
| Note 17. | Résultat exceptionnel |
| Note 18. | Impôt sur les sociétés..... |
| Note 19. | Instruments de couverture..... |
| Note 20. | Engagements hors bilan..... |
| Note 21. | Parties liées..... |

Note 1. Principes comptables généraux

Les comptes sont établis conformément aux règlements n° 2015-06 et n° 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

La Société établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels des filiales sont intégrés globalement lorsque bioMérieux en détient le contrôle effectif, et par mise en équivalence lorsque la Société a une influence notable.

La Société entre dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la Compagnie Mérieux Alliance (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon).

Note 2. Evénements significatifs de l'exercice

2.1. Augmentation de capital de ABG Stella

bioMérieux SA a souscrit à l'augmentation de capital d'ABG Stella en 2018 pour un montant de 342 millions d'euros (400 millions de dollars).

2.2. Augmentation de capital de bioMérieux Chine

La société a également souscrit à l'augmentation de capital de bioMérieux Chine en septembre 2018 pour un montant de 23,5 millions d'euros (27,5 millions de dollars), afin que cette dernière puisse augmenter son capital dans la société bioMérieux Shanghai pour participer au financement de l'acquisition de la société Hybiome.

2.3. Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.

Note 3. Immobilisations

3.1. Immobilisations incorporelles

3.1.1. Principes comptables

En application du règlement ANC n° 2015-06, les malis techniques issus des opérations de fusions ont été affectés en janvier 2016 à des comptes d'immobilisations incorporelles spécifiques et relatifs aux fonds de commerce tel que les fonds commerciaux, la technologie et les relations clients.

Les fonds de commerce historiques et les actifs issus de l'affectation des malis techniques de fusion ne constituent pas des éléments individuels autonomes pouvant générer leurs propres flux de trésorerie. Ils sont intrinsèquement attachés aux usines, à l'effort de R&D qui soutient la gamme acquise, à la technologie, aux forces commerciales qui contribuent à distribuer les gammes de produits à travers l'ensemble des canaux de distribution du groupe.

Les fonds de commerce sont donc regroupés avec les autres actifs de la gamme technologique à laquelle ils sont rattachés afin de constituer un ensemble homogène et autonome. En pratique les tests conduisent à regrouper les actifs servant les mêmes typologies de clients (laboratoires de microbiologie industriels) ou de problématique santé (pathologie/détection de pathogènes : microbiologie, biologie moléculaire, ou immunoessais). Un test de dépréciation systématique est réalisé à partir des groupes d'actifs proches des regroupements identifiés au niveau du groupe (UGT), lorsque leur analyse a mis en évidence leur fongibilité (suivi et gestion groupée des fonds de commerce par gamme technologique et typologie de clients).

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette des groupes d'actifs ainsi identifiés est comparée à la valeur actuelle des actifs déterminée à partir des flux nets de trésorerie actualisés générés par ces actifs (dont les fonds de commerce). Une dépréciation est enregistrée si une perte de valeur est constatée.

Les immobilisations incorporelles incluent également des logiciels informatiques acquis ou développés en interne, amortis sur 3 à 10 ans selon leur durée probable d'utilisation, et des brevets et licences amortis sur les durées contractuelles ou légales d'utilisation. En pratique, cela conduit à appliquer principalement une durée de 5 ans. Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Enfin, les immobilisations incorporelles acquises moyennant le paiement de redevances indexées sont évaluées lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise en fonction d'une estimation des redevances qui seront versées pendant la période contractuelle. Cette estimation est ensuite ajustée en fonction des redevances effectivement versées.

3.1.2. Evolution

| COMPOSITION <i>En millions d'euros</i> | Valeur brute | Amortissements & dépréciations | Valeur nette 31/12/2018 | Valeur nette 31/12/2017 |
|---|-----------------|-----------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Frais R&D | 17,2 | 16,1 | 1,1 | 2,0 |
| Logiciels | 82,7 | 64,1 | 18,6 | 17,5 |
| Fonds de commerce et fonds commerciaux | 142,4 | (a) | 142,4 | 143,2 |
| Immobilisations en cours | 13,1 | (b) | 13,1 | 6,4 |
| Autres | 53,8 | (c) 37,3 (d) | 16,5 | 21,2 |
| Total | 309,2 | 117,5 | 191,7 | 190,3 |

(a) Dont fonds commerciaux liés à l'affectation des malis de fusion : 130,4 millions d'euros

(b) Dont droits de distribution de Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co.Ltd : 7,5 millions d'euros

(c) Dont technologies et relations clients suite à l'affectation des malis de fusion: 35,7 millions d'euros

(d) Dont amortissements des technologies et relations clients liées à l'affectation des malis de fusion : 19,4 millions d'euros

| VARIATIONS <i>En millions d'euros</i> | Valeur brute | Amortissements & dépréciations | Valeur nette |
|---|---------------------|---|---------------------|
| 31 DECEMBRE 2017 | 313,0 | 122,7 | 190,3 |
| Acquisitions / Augmentations | 19,2 | 14,7 | 4,5 |
| Cessions / Diminutions | -23,0 | -19,9 | -3,1 |
| 31 DECEMBRE 2018 | 309,2 | 117,5 | 191,7 |

L'augmentation des immobilisations incorporelles en valeur brute sur l'exercice correspond principalement à l'acquisition de logiciels et à des frais de développement de solutions informatiques pour 11,4 millions d'euros ainsi qu'à l'acquisition des droits de distribution internationaux des produits de la société Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co.Ltd pour 7,5 millions d'euros (60 millions de yuans).

La diminution des immobilisations incorporelles en valeur brute sur l'exercice correspond principalement aux mises au rebut de brevets, redevances et marques pour 17,9 millions d'euros dont 12,9 millions relatifs à des brevets ayant expirés et aux cessions de logiciels et frais de développement de solutions informatiques pour 3,5 millions d'euros.

L'accroissement des amortissements et dépréciations de l'exercice résulte des amortissements des logiciels pour 8 millions d'euros, des malis de fusion pour 4,6 millions d'euros, et des amortissements et dépréciations des frais de recherche et développement antérieurement activés par la société AES Chemunex pour 1,8 million d'euros. La durée d'amortissement de ces frais de recherche et développement est de 5 ans.

Les malis techniques sont ventilés et affectés comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Valeur brute | Amortissements | Valeur nette |
|----------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| AES CHEMUNEX | | | |
| Fonds commerciaux | 111,0 | | 111,0 |
| Technologie | 12,5 | 7,0 | 5,5 |
| Relation clients | 5,4 | 2,2 | 3,2 |
| Total | 128,9 | 9,2 | 119,7 |
| ARGENE | | | |
| Fonds commerciaux | 19,4 | | 19,4 |
| Technologie | 12,8 | 6,8 | 6,0 |
| Total | 32,2 | 6,8 | 25,4 |
| CEERAM | | | |
| Technologie | 2,4 | 0,8 | 1,6 |
| Total | 2,4 | 0,8 | 1,6 |
| ADVENCIS | | | |
| Technologie | 2,6 | 2,6 | |
| Total | 2,6 | 2,6 | |
| TOTAL | 166,1 | 19,4 | 146,7 |

3.2. Immobilisations corporelles

3.2.1. Principes comptables



Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de fabrication.

Conformément au règlement sur les actifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, des composants sont comptabilisés et amortis distinctement dès lors qu'ils ont un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale.

Les seules immobilisations corporelles concernées par cette approche sont les constructions.

Ainsi, pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque groupe de composants :

| Durées d'amortissements | Comptable | Fiscale |
|-------------------------------|-------------|-----------------|
| Gros œuvre | 30 à 40 ans | Linéaire 30 ans |
| Second œuvre et installations | 10 à 20 ans | Linéaire 15 ans |

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont :

| Durées d'amortissements | Comptable | Fiscale |
|-------------------------|------------|----------------------|
| Matériels et outillages | 3 à 10 ans | Dégressif 5 à 10 ans |
| Instruments * | 3 à 10 ans | Dégressif 3 à 5 ans |

*Instruments placés ou utilisés en interne

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. En 2018, cette revue a conduit la Société à allonger les durées d'amortissements pratiquées sur certains instruments passant de durées comprises entre 3 et 10 ans à des durées entre 5 et 10 ans. L'incidence de ce changement est un allègement de la charge d'amortissement des instruments d'environ 1,9 million d'euros.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les actifs à leur valeur de réalisation.

Les instruments immobilisés sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers.

3.2.2. Evolution

| COMPOSITION <i>En millions d'euros</i> | Valeur brute | Amortissements & dépréciations | Valeur nette 31/12/2018 | Valeur nette 31/12/2017 |
|---|-----------------|-----------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Terrains et agencements | 18,8 | 0,9 | 17,9 | 17,8 |
| Constructions | 255,4 | 156,6 | 98,8 | 98,8 |
| Matériels et outillages | 211,2 | 153,1 | 58,1 | 58,0 |
| Instruments immobilisés | 49,6 | 33,3 | 16,3 | 13,5 |
| Autres immobilisations | 44,9 | 33,8 | 11,1 | 11,1 |
| Immobilisations en-cours | 45,6 | | 45,6 | 32,3 |
| Total | 625,5 | 377,7 | 247,8 | 231,6 |

| VARIATIONS <i>En millions d'euros</i> | Valeur brute | Amortissements & dépréciations | Valeur nette |
|---|---------------------|---|---------------------|
| 31 DECEMBRE 2017 | 582,8 | 351,2 | 231,6 |
| Acquisitions / Augmentations | 49,9 | 33,4 | 16,5 |
| Cessions / Diminutions | -7,2 | -6,9 | -0,3 |
| 31 DECEMBRE 2018 | 625,5 | 377,7 | 247,8 |

Les principaux investissements de l'exercice correspondent à la construction, aux aménagements et aux équipements du Campus de Craponne pour un montant de 11,1 millions d'euros.

3.3. Immobilisations financières

3.3.1. Principes comptables



Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur est estimée dans un premier temps en prenant en compte les actifs nets comptables de la filiale à la date d'arrêt. Ceux-ci peuvent être corrigés de la valeur des actifs identifiables non comptabilisés (notamment immobiliers ou technologiques). Selon le contexte économique et financier de la filiale, la valeur d'utilité peut également être estimée en prenant en compte le chiffre d'affaires, les dettes financières et les éventuels actifs technologiques et immobiliers associés. Enfin, compte tenu de la spécificité de certaines participations, l'évaluation de la valeur d'utilité peut dans certains cas être réalisée en estimant la valeur de l'entreprise sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés, ou en se basant sur des données financières observables de marché.

Les participations minoritaires détenues dans des sociétés non cotées sont valorisées selon une méthode multicritères faisant intervenir les perspectives économiques, la situation nette de la participation ou la valorisation retenue sur la base d'investissements récents dans ces participations.

Les autres titres immobilisés font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. En particulier, la valeur de marché des titres cotés correspond au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Les autres immobilisations financières comprennent les actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité avec une société d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Les actions achetées sont évaluées au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice.

3.3.2. Evolution

| COMPOSITION <i>En millions d'euros</i> | Valeur brute | Dépréciations | Valeur nette 31/12/2018 | Valeur nette 31/12/2017 |
|--|---------------------|----------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Titres de participation | 715,1 | 94,1 | 621,0 | 258,6 |
| Autres titres immobilisés | 19,9 | 11,6 | 8,3 | 1,8 |
| Créances rattachées | 110,4 | | 110,4 | 233,3 |
| Autres | 2,1 | 0,1 | 2,0 | 0,8 |
| Total | 847,5 | 105,8 | 741,7 | 494,5 |

| VARIATIONS <i>En millions d'euros</i> | Valeur brute | Amortissements & dépréciations | Valeur nette |
|--|-----------------|-----------------------------------|-----------------|
| 31 DECEMBRE 2017 | 591,3 | 96,8 | 494,5 |
| Acquisitions / Augmentations | 384,2 | 13,0 | 371,2 |
| Cessions / Diminutions | -128,0 | -4,0 | -124,0 |
| 31 DECEMBRE 2018 | 847,5 | 105,8 | 741,7 |

Sur l'exercice 2018, bioMérieux SA a souscrit aux augmentations de capital de trois filiales : ABG Stella pour 342 millions d'euros (400 millions de dollars), bioMérieux Chine pour 23,5 millions d'euros (27,5 millions de dollars) et bioMérieux Brésil pour 3 millions d'euros (13,5 millions de real brésiliens).

En 2018, bioMérieux SA a pris des participations au capital de Sino French Innovation Fund II pour 5 millions d'euros et Innovaprep pour 0,4 million d'euros. La société a également souscrit à un emprunt obligataire convertible en actions émis par la Société Banyan Biomarkers Inc. pour 0,5 million d'euros, société dans laquelle bioMérieux SA détient déjà une participation de 19,7%.

La filiale bioMérieux Kenya Limited a été créée en janvier 2018. Au 31 décembre 2018 le capital d'un montant de 0,1 million d'euros n'a pas encore été versé.

La Société a également apporté ses titres GENEURO, inscrits dans les comptes pour une valeur de 0,1 million d'euros, à la société GNEH pour un montant de 4,2 millions d'euros, recevant en contrepartie des titres de la société GNEH d'une valeur égale. Une plus-value de 4,1 millions d'euros a ainsi été dégagée sur l'exercice (cf. note 17).

En 2017, bioMérieux SA avait consenti à la filiale indienne RAS un prêt de 570 millions de roupies indiennes (8,1 millions d'euros). En 2018, ce prêt a fait l'objet d'un tirage complémentaire de 110 millions de roupies (1,4 million d'euros). Le prêt est remboursable in fine en 2028.

En 2015, la Société avait octroyé une ligne de crédit à sa filiale BioFire Diagnostics, afin de financer la construction de son nouveau site industriel et administratif de Salt Lake City, pour un montant maximal de 95 millions de dollars. Un remboursement de 85,7 millions de dollars (soit 72,3 millions d'euros) a eu lieu sur l'exercice. Au 31 décembre 2018, le prêt est intégralement remboursé.

Les diminutions des titres et des créances rattachées au cours de l'exercice 2018 tiennent également compte du remboursement du prêt accordé à la filiale bioMérieux Inc. pour un montant de 67,1 millions de dollars (soit 49,2 millions d'euros). A fin décembre 2018, le solde de ce prêt s'élève à 134,3 millions de dollars (soit 98,3 millions d'euros).

L'augmentation des dépréciations des immobilisations financières correspond principalement aux dépréciations comptabilisées sur les titres des filiales de distribution bioMérieux.

3.3.3. Tableau des filiales et participations

Voir tableau ci-après.

Comptes sociaux au 31 décembre 2018

| | Capital (Devises en million) | Capitaux propres autres que le capital | Quote-part de détention en % | Valeur d'inventaire des titres détenus avant dépréciation (En millions d'euro) | Valeur d'inventaire des titres détenues après dépréciation (En millions d'euro) | Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (En millions d'euro) | Chiffres d'affaires total du dernier exercice (Devises en million) | Bénéfices net ou perte nette du dernier exercice (Devises en million) | Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (En millions d'euro) | Observations |
|--|---------------------------------|--|------------------------------------|---|--|--|---|--|---|-----------------------|
| A - FILIALES (jusqu'à 50% du capital détenu par bioMérieux) | | | | | | | | | | |
| AB bioMérieux | 0,2 | 95,7 | 100,0% | 74,2 | 12,0 | 0,0 | 0,0 | 49,3 | 0,5 | 01/01/2018-31/12/18 |
| ABG Stella | 0,0 | 860,8 | 100,0% | 397,5 | 397,5 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Afrique Occidentale | 50,0 | 188,1 | 100,0% | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 15,9 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Allemagne | 3,5 | 17,3 | 100,0% | 3,8 | 3,8 | 9,0 | 106,4 | 1,0 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Algérie | 88,0 | 35,4 | 100,0% | 0,6 | 0,6 | 0,0 | 25,1 | 9,2 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Argentine | 6,1 | 71,2 | 99,1% | 5,4 | 1,5 | 0,0 | 478,8 | 20,0 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Autriche | 0,1 | 1,3 | 100,0% | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 16,5 | 0,7 | 1,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Colombie | 0,5 | 21,5 | 100,0% | 2,2 | 2,2 | 0,0 | 71,2 | 4,8 | 0,9 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Brésil | 136,8 | -89,1 | 100,0% | 49,7 | 23,9 | 0,0 | 147,8 | -25,6 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Belgique | 0,3 | 2,8 | 100,0% | 0,3 | 0,3 | 0,0 | 26,3 | 0,7 | 2,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Bénélux BV | 0,0 | 8,4 | 100,0% | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 107,6 | 1,3 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Chili | 1 686,6 | 4 652,0 | 100,0% | 3,1 | 3,1 | 0,0 | 17 350,6 | 496,6 | 0,2 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Chine | 408,9 | 147,7 | 100,0% | 48,1 | 48,1 | 3,3 | 222,1 | 3,4 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Corée | 1 000,0 | 10 069,9 | 100,0% | 0,7 | 0,7 | 0,0 | 54 516,4 | 1 691,0 | 2,3 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Danemark | 0,5 | 8,3 | 100,0% | 0,5 | 0,5 | 2,6 | 59,3 | 3,0 | 0,2 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Espagne | 0,2 | 30,5 | 100,0% | 0,6 | 0,6 | 0,0 | 82,5 | 4,7 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Finlande | 0,0 | 0,6 | 100,0% | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 7,3 | 0,1 | 0,1 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Grèce | 2,0 | 4,5 | 100,0% | 4,1 | 4,1 | 0,0 | 12,5 | 0,8 | 0,5 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Hongrie | 3,0 | 301,3 | 100,0% | 0,0 | 0,0 | 0,6 | 1 814,3 | 150,0 | 0,2 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux HK Investment LTD | 88,8 | 11,8 | 100,0% | 6,1 | 6,1 | 0,0 | 0,0 | 0,9 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Inde | 66,0 | 1 308,8 | 99,9% | 2,9 | 2,9 | 0,0 | 4 750,1 | 174,9 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Italie | 9,0 | 33,0 | 100,0% | 12,8 | 12,8 | 0,0 | 125,1 | 5,3 | 3,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Japon | 0,5 | 0,5 | 100,0% | 15,4 | 15,4 | 0,0 | 6,0 | 0,2 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Kenya | 18,3 | 0,8 | 100,0% | 0,1 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,8 | 0,0 | Filiale créée 01/2018 |
| bioMérieux Malaisie | 0,1 | 0,2 | 100,0% | 0,0 | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Moyen Orient | 0,1 | 1,2 | 100,0% | 0,0 | 0,0 | 0,9 | 0,0 | 0,3 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Norvège | 2,8 | 3,7 | 100,0% | 0,3 | 0,3 | 0,0 | 45,6 | 3,6 | 0,1 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Pologne | 0,4 | 26,2 | 100,0% | 1,5 | 1,5 | 0,0 | 109,5 | 7,0 | 3,1 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Portugal | 1,6 | 6,2 | 100,0% | 2,0 | 2,0 | 0,0 | 17,3 | 0,1 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux République Tchèque | 0,2 | 13,7 | 100,0% | 1,3 | 1,3 | 0,0 | 1 175,6 | 50,7 | 0,3 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Russie | 55,7 | 169,6 | 100,0% | 5,4 | 5,4 | 0,0 | 366,5 | 27,3 | 0,7 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux South Africa | 50,0 | 69,7 | 100,0% | 0,0 | 0,0 | 1,8 | 858,6 | 3,9 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Suède | 0,5 | 11,4 | 100,0% | 0,2 | 0,2 | 0,0 | 221,5 | 5,8 | 0,4 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Suisse | 0,4 | 3,5 | 100,0% | 0,6 | 0,6 | 0,0 | 35,8 | 2,2 | 1,8 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Thaïlande | 35,0 | 56,0 | 100,0% | 0,9 | 0,9 | 0,0 | 467,5 | 15,1 | 0,2 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Turquie | 3,3 | 62,9 | 100,0% | 2,7 | 2,7 | 0,0 | 117,8 | 10,7 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux UK | 0,0 | 12,5 | 100,0% | 1,2 | 1,2 | 0,0 | 56,1 | 5,1 | 2,2 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Vietnam | 6,3 | 1,6 | 100,0% | 0,2 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,6 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Serbie | 1,2 | 10,3 | 100,0% | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 2,1 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| bioMérieux Singapour | 0,1 | 4,0 | 100,0% | 0,1 | 0,1 | 1,4 | 12,1 | 0,5 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| AES Canada | 0,0 | -0,1 | 100,0% | 0,0 | 0,0 | 0,5 | 0,4 | -0,3 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| BTF | 4,1 | 13,5 | 100,0% | 13,6 | 13,6 | 0,0 | 26,3 | 10,6 | 4,9 | 01/01/2018-31/12/18 |
| Quercus Scientific NV | 3,9 | 4,4 | 100,0% | 19,9 | 19,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,5 | 01/01/2018-31/12/18 |
| TOTAL FILIALES | | | | 678,6 | 586,7 | | | | | |

| | Capital (Devises en million) | Captiaux propres autres que le capital (Devises en million) | Quote-part de détention en % | Valeur d'inventaire des titres détenus avant dépréciation (En millions d'euro) | Valeur d'inventaire des titres détenus après dépréciation (En millions d'euro) | Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (En millions d'euro) | Chiffres d'affaires total du dernier exercice (Devises en million) | Bénéfices net ou perte nette du dernier exercice (Devises en million) | Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (En millions d'euro) | Observations |
|--|---------------------------------|--|------------------------------------|---|---|--|---|--|---|--|
| B - PARTICIPATION (5 à 50 % du capital détenu par bioMérieux) | | | | | | | | | | |
| GNEH | EUR 0,0 | 0,0 | 18,9% | 4,2 | 3,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | Société créée en 2018 01/07/2017-30/06/18 |
| Bayan Biomarkers Inc | USD 6,1 | 0,0 | 19,4% | 6,4 | 6,4 | 0,0 | 4,8 | -4,8 | 0,0 | 01/17-12/17 Non audité |
| Knome - Talfak | USD 31,3 | -31,2 | 0,0% | 7,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 01/07/2017-30/06/18 |
| Labtech system LTD | AJD 30,9 | -1,7 | 4,9% | 1,3 | 0,5 | 0,0 | 6,0 | -2,7 | 0,0 | 02/17-01/18 Non audité |
| Lumed Inc | CAD 0,8 | -0,7 | 9,8% | 0,3 | 0,3 | 0,0 | 0,2 | -0,4 | 0,0 | 01/01/2018-31/12/18 |
| Mérieux Université | EUR 1,7 | -1,0 | 40,0% | 1,6 | 0,4 | 0,0 | 0,0 | 0,4 | 0,0 | 01/01/2017-31/12/17 |
| Quanterix | USD 0,0 | 65,9 | 9,3% | 17,9 | 17,9 | 0,0 | 22,9 | -27,0 | 0,0 | 01/01/2017-31/12/17 |
| Qvella | CAD 54,8 | -20,6 | 5,8% | 6,0 | 6,0 | 0,0 | 0,3 | -3,9 | 0,0 | 01/01/2017-31/12/17 |
| TOTAL TITRES DE PARTICIPATION | | | | 45,0 | 34,8 | | | | | |
| C - AUTRES TITRES | | | | | | | | | | |
| Amorçage Technologique Investissement | EUR 30,5 | -8,8 | 2,5% | 0,8 | 0,8 | 0,0 | 0,0 | -1,1 | 0,0 | 01/01/2017-31/12/17 |
| Avesthagen | INR 76,1 | -1 042,4 | 3,5% | 1,4 | 0,0 | 0,0 | 0,8 | -1,3 | 0,0 | 01/04/2017-31/03/18 |
| Dynavax | USD 1,2 | 188,4 | 0,0% | 0,7 | 0,1 | 0,0 | 0,3 | -95,2 | 0,0 | 01/01/2017-31/12/17 |
| Innovaprep | USD 0,0 | 0,0 | 3,5% | 0,4 | 0,4 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | Société créée en 2018 |
| LyonBiopôle | EUR 1,0 | -1,1 | 0,0% | 0,3 | 0,0 | 0,0 | 1,2 | 0,0 | 0,0 | 01/01/2017-31/12/17 |
| My Cartis | EUR 29,6 | -20,4 | 1,6% | 1,2 | 0,0 | 0,0 | 0,6 | -9,2 | 0,0 | 01/01/2017-31/12/17 |
| Sino French (Innovations) Fund II | EUR 0,0 | 0,0 | 3,3% | 5,0 | 5,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | Société créée en 2018 |
| Supernova 2 | EUR 7,4 | -0,9 | 1,3% | 1,0 | 1,0 | 0,0 | 0,0 | -0,9 | 0,0 | 21/06/2017-31/12/17 |
| Théra conseil | EUR 0,5 | 0,3 | 0,8% | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 5,3 | 0,2 | 0,0 | 01/01/2017-31/12/17 |
| TOTAL AUTRES TITRES | | | | 10,8 | 7,3 | | | | | |
| TOTAL GENERAL | | | | 734,5 | 628,8 | | | | | |

Note 4. Stocks

4.1. Principes comptables



Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les stocks de matières premières, consommables et marchandises sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc d'instruments correspondant.

4.2. Evolution

| Stocks <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Matières premières | 39,9 | 35,2 |
| En cours de production | 26,9 | 27,2 |
| Produits finis et marchandises | 104,8 | 95,5 |
| Total valeur brute | 171,6 (a) | 157,9 |
| Dépréciation | -10,1 | -9,9 |
| Total valeur nette | 161,5 | 148,0 |

(a) Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation et pièces détachées afférentes : 23,7% contre 27,9% en 2017

Note 5. Clients et créances d'exploitation

5.1. Principes comptables



Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

5.2. Evolution

| Clients et comptes rattachés <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Créances clients | 367,4 | 325,2 |
| Dépréciation | -7,0 | -4,6 |
| Valeur nette | 360,4 | 320,6 |

| Autres créances d'exploitation <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Avances et acomptes | 8,5 | 8,5 |
| Charges constatées d'avance | 4,5 (a) | 6,2 |
| Autres créances d'exploitation | 19,8 (b) | 22,7 |
| Total valeur brute | 32,8 | 37,4 |

(a) Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des achats de services extérieurs

(b) Dont créance de TVA 13,5 millions d'euros

| Échéances des créances clients et des autres créances <i>Valeur nette en millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Clients | 360,4 | 320,5 |
| - Créances à moins d'un an | 360,4 | 320,3 |
| - Créances à plus d'un an | | 0,2 |
| Autres créances d'exploitation | 32,8 | 37,4 |
| - Créances à moins d'un an | 32,6 | 35,9 |
| - Créances à plus d'un an | 0,2 | 1,4 |

Note 6. Disponibilités

6.1. Principes comptables



Les disponibilités comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements à court terme.

Les mouvements de cash pooling sont valorisés au cours moyen du mois. En fin de mois, les comptes de cash pool sont réactualisés au cours de clôture. Cette réactualisation est comptabilisée en contrepartie des charges et des produits financiers en tenant compte des couvertures de change liées à ces positions.

6.2. Evolution

| Disponibilités <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Placements de trésorerie | 53,9 | 83,2 |
| Cash pooling | 43,6 | 219,7 |
| Disponibilités et instruments financiers | 128,3 | 129,8 |
| Total | 225,8 | 432,7 |

Les placements de trésorerie se composent des éléments suivants :

| | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|----------------|---------------------------|---------------------------|
| Libellé | Actions propres | Actions propres |
| Montant | 31,3 M€ | 10,6 M€ |
| Classification | Actions | Actions |
| Code Isin | FR0010096479 | FR0010096479 |
| Libellé | Sicav BNP PARIBAS DEPOSIT | Sicav BNP PARIBAS DEPOSIT |
| Montant net | 17,6 M€ | 55,6 M€ |
| Classification | Monétaire euro | Monétaire euro |
| Code Isin | FR0011046085 | FR0011046085 |
| Libellé | Compte à terme | Compte à terme |
| Montant | 5,0 M€ | 5,0 M€ |
| Classification | Monétaire euro | Monétaire euro |
| Code Isin | | |
| Libellé | SICAV AMUNDI TRESO EONIA | SICAV AMUNDI TRESO EONIA |
| Montant | 0,0 M€ | 12,0 M€ |
| Classification | Monétaire euro | Monétaire euro |
| Code Isin | FR0007435920 | FR0007435920 |

Parmi les placements à court terme figurent 542 287 actions achetées dans le cadre de la mise en place d'un programme de couverture destiné à garantir le coût des différents plans d'attribution gratuite d'actions.

Note 7. Ecarts de conversion

7.1. Principes comptables

En application du règlement ANC 2015-05, les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération établie sur la base d'un cours moyen mensuel. Les différences de changes relatives aux opérations commerciales résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement des opérations et la date de leurs paiements sont comptabilisées dans les rubriques correspondantes du compte de résultat (comptes d'achats et de ventes).

Les créances et dettes libellées en devises sont converties sur la base des taux de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écarts de conversion actifs ou passifs. Les écarts de conversion actifs sont provisionnés, la charge de la dotation étant comptabilisée dans les comptes d'achats ou de ventes lorsque la dette ou la créance concerne une opération commerciale.

Lorsque pour les opérations commerciales dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains latents peuvent être considérés comme concourants à une position globale de change, le montant de la dotation pour risque de change est limité à l'excédent des pertes sur les gains. Cette estimation de pertes prend en compte, le cas échéant, le cours de couverture lié aux instruments dérivés associés à ces opérations.

Les écarts de change concernant les flux financiers sont comptabilisés en charges et produits financiers. Les écarts de conversion concernant le cash pooling sont reconnus en résultat ainsi que l'instrument de couverture de façon symétrique à l'élément couvert.

7.2. Ecarts de conversion actifs

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|------------------------------------|------------|------------|
| Sur éléments d'exploitation | 3,3 | 2,8 |
| Sur dettes et créances financières | 1,0 | 1,1 |
| Total | 4,3 | 3,9 |

Des gains latents sur les couvertures de change sont comptabilisés au 31 décembre 2018 pour un montant de 0,1 million d'euros en diminution des pertes latentes sur les flux commerciaux, contre 1,2 million d'euros au 31 décembre 2017.

7.3. Ecarts de conversion passifs

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|-----------------------------|------------|------------|
| Sur éléments d'exploitation | 0,7 | 0,7 |
| Total | 0,7 | 0,7 |

Note 8. Capitaux propres et plans d'attribution gratuite d'actions

8.1. Principes comptables



Les subventions d'investissement sont enregistrées dans les capitaux propres. La Société a choisi d'échelonner sur plusieurs exercices une subvention finançant une immobilisation amortissable. La reprise de la subvention d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

Plans d'attribution gratuite d'actions :

Des actions ont été acquises dans le cadre d'un plan de couverture, sans affectation précise à un plan.

8.2. Evolution des capitaux propres

Au 31 décembre 2018, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 118 361 220 actions, avec 196 851 895 droits de votes dont 78 060 118 actions portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, la Société détient :

- 27 156 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe. Au cours de l'exercice 2018, elle a acheté 740 394 actions propres et en a cédé 718 155.
- 542 287 actions d'autocontrôle achetées dans le cadre d'un programme de couverture des différents plans d'attribution gratuite d'actions. Au cours de l'exercice 2018, la Société a acheté 370 000 actions, en a attribué 15 000 et remis 41 870 au titre des plans OPUS 2016 et 2017.

| Variation des capitaux propres <i>En millions d'euros</i> | Capital | Primes | Réserves & Report à Nouveau | Provisions régle- mentées | Subven- tions | Total |
|--|-------------|-------------|-----------------------------------|---------------------------------|------------------|----------------|
| Capitaux propres au 31 décembre 2017 | 12,0 | 63,5 | 884,1 | 58,9 | 0,1 | 1 018,6 |
| Résultat de l'exercice | | | 75,1 | | | 75,1 |
| Distribution de dividendes | | | -40,2 | | | -40,2 |
| Mouvement des provisions réglementées | | | | 1,0 | | 1,0 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2018 | 12,0 | 63,5 | 919,0 | 59,9 | 0,1 | 1 054,5 |

Les plans d'attribution gratuite d'actions sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

| Nombre d'actions | Date d'ouverture des plans | | | | |
|--|----------------------------|--------|---------|--------|---------|
| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
| Attribution initiales | 15 000 | 53 100 | 402 300 | 40 116 | 169 685 |
| Actions annulées | | 4 500 | 25 200 | 502 | |
| Actions remises sur l'exercice 2018 | 15 000 | | | | |
| Actions restant à remettre au 31/12/2018 | | 48 600 | 377 100 | 39 614 | 169 685 |

Le nombre d'actions pour les plans antérieurs à 2017 a été multiplié par trois suite à la division du nominal décidé par l'Assemblée générale mixte de juin 2017.

Au cours des exercices 2014 à 2018, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution gratuite d'actions soumises à des conditions de présence et éventuellement de performance au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions gratuites ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ou quatre ans.

En outre, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs basés sur le résultat opérationnel, de génération de trésorerie libre, ou sur l'atteinte d'objectifs spécifiques. La période de conservation n'est plus obligatoire dès lors que la période d'acquisition est de 2 ans au moins. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

En 2018, après prise en compte des refacturations des actions gratuites, une charge nette de 8,8 millions d'euros a été constatée en résultat d'exploitation (contre une charge nette de 15,2 millions d'euros l'année précédente), résultant notamment de la baisse de plus de 23% du cours moyen du mois de décembre du titre bioMérieux retenu dans l'estimation de la provision.

Compte tenu des 542 287 actions détenues au 31 décembre 2018 en couverture des plans d'attribution gratuite d'actions, la Société devra racheter 92 712 actions supplémentaires pour un montant de 5,3 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2018.

8.3. Evolution des provisions réglementées

| Provisions réglementées <i>En millions d'euros</i> | Amortissements dérogatoires | Provisions pour hausse de prix | Total |
|---|--------------------------------|-----------------------------------|-------------|
| 31 DECEMBRE 2017 | 57,5 | 1,4 | 58,9 |
| Dotations | 12,1 | 0,7 | 12,8 |
| Reprises | -11,6 | -0,2 | -11,8 |
| 31 DECEMBRE 2018 | 58,0 | 1,9 | 59,9 |

Note 9. Provisions pour risques et charges

9.1. Principes comptables



Les provisions pour risques et charges sont établies conformément au « règlement sur les passifs » (C.R.C. 2000-06).

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

9.2. Evolution

| Provisions <i>En millions d'euros</i> | Autres avantages au personnel (a) | Garanties données (b) | Autres provisions (c) | Total |
|--|--------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------|
| 31 DECEMBRE 2017 | 27,9 | 1,0 | 33,3 | 62,2 |
| <i>Dotations</i> | | 0,8 | 16,9 | 17,7 |
| <i>Reprises avec objet</i> | -7,7 | -1,0 | -7,6 | -16,3 |
| <i>Reprises sans objet</i> | | | -0,5 | -0,5 |
| Dotations nettes | -7,7 | -0,2 | 8,8 | 0,9 |
| 31 DECEMBRE 2018 | 20,2 | 0,8 | 42,1 | 63,1 |

(a) La provision pour « Autres avantages au personnel » englobe les indemnités de fin de carrière, les primes d'ancienneté et médailles du travail ainsi que la mutuelle. Les reprises de l'année s'expliquent principalement par un versement de 5 millions d'euros au fond de retraite.

(b) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

(c) Dont provision pour attribution gratuite d'actions de 25,9 millions d'euros, provisions pour litiges commerciaux de 6 millions d'euros, provision pour pertes de change de 4,3 millions d'euros, autres provisions pour charges de 3,7 millions d'euros et provisions couvrant les pertes à terminaison sur des contrats commerciaux à hauteur de 2 millions d'euros.

9.3. Provisions pour retraite et avantages assimilés

9.3.1. Principes comptables

Le Groupe applique la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 émise par l'Autorité des Normes Comptables et retient pour ses comptes statutaires les principes de l'IAS 19 révisée en juin 2011, à l'exception de l'option de reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres.

9.3.2. Evolution

Les engagements de retraite et assimilés sont déterminés par des actuaires en utilisant les hypothèses suivantes :

| | Indemnités de fin de carrière | | Primes de médailles du travail | |
|---------------------------------|-------------------------------|------------|--------------------------------|------------|
| | 31/12/2018 | 31/12/2017 | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
| Taux de croissance des salaires | 2,0% | 2,0% | 1,6% | 2,0% |
| Taux d'actualisation | 2,00% | 1,75% | 2,00% | 1,75% |
| Mobilité du personnel (a) | 0% à 5% | 0% à 5% | 0% à 5% | 0% à 5% |
| Duration moyenne | 13 | 14 | 9 | 9 |

(a) Selon l'âge et statut (cadre, non cadre)

La provision pour indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2018 est de 6,8 millions d'euros, contre 13 millions d'euros au 31 décembre 2017. Sur 2018, la Société a procédé à un versement de 5 millions d'euros au fond de couverture des indemnités de fin de carrière. Ce fond de couverture s'élève à 24,7 millions d'euros au 31 décembre 2018.

La provision pour primes de médailles du travail s'élève à 13,3 millions d'euros contre 14,8 millions d'euros au 31 décembre 2017.

9.4. Passifs éventuels

Le litige déclaré concernant l'action collective de patients contre bioMérieux en tant que fabricant de tests de diagnostic de la maladie de Lyme n'a pas donné lieu à une provision pour risque dans les comptes au 31 décembre 2018 car, à ce stade de la procédure, le risque encouru par la Société ne peut être évalué.

Note 10. Endettement net

10.1. Tableau de variation de l'endettement net

Le tableau de variation de l'endettement net explique les variations de l'endettement, c'est-à-dire de l'ensemble des emprunts et dettes financières, quelles que soient leurs échéances, diminué des disponibilités et concours bancaires courants.

Il distingue :

- les flux liés aux opérations,
- les flux liés aux investissements,
- les flux relatifs aux fonds propres.

La capacité d'autofinancement de l'exercice correspond à la somme du résultat net, des dotations aux amortissements, des dotations nettes aux provisions (provisions pour dépréciation et provisions pour risques et charges) sous déduction des plus ou moins-values sur cession d'immobilisations.

L'endettement net correspond à la position financière de la société vis-à-vis des tiers financeurs en dehors des dettes d'exploitation. Cet agrégat est déterminé par la somme des dettes obligataires et bancaires (court, moyen et long termes) et des comptes courants créditeurs, diminuée des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des comptes courants débiteurs.

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|---------------|--------------|
| Résultat net | 75,1 | 109,2 |
| Dotation nette aux amortissements et aux provisions | 60,6 | 60,8 |
| Résultat sur opérations en capital | -3,0 | 0,4 |
| Boni / mali de fusion | -1,2 | 3,7 |
| Capacité d'autofinancement | 131,5 | 174,1 |
| Augmentation des stocks | -13,7 | -8,5 |
| Augmentation des créances clients | -41,3 (a) | -27,3 |
| Variation des dettes fournisseurs et autres BFRE | 17,6 (b) | 7,3 |
| Besoin en fonds de roulement d'exploitation | -37,4 | -28,5 |
| Variation de la créance nette d'impôt | 19,5 (c) | -3,6 |
| Variation totale du besoin en fonds de roulement | -17,9 | -32,1 |
| Flux liés à l'activité | 113,6 | 142,1 |
| Investissements industriels | -69,0 | -60,6 |
| Cessions d'immobilisations | 8,6 | 8,5 |
| Variation de la dette nette fournisseurs | 2,4 | -4,6 |
| Acquisitions titres de participations, souscriptions augmentations de capital | -373,0 (d) | -47,9 (e) |
| Variation nette des avances et prêts aux filiales | 123,4 (f) | 62,1 (g) |
| Variation nette des autres immobilisations financières | -7,1 | -0,1 |
| Flux liés aux activités d'investissement | -314,7 | -42,8 |
| Distribution des dividendes | -40,2 | -39,4 |
| Règlement 2015-05 affectation en Report à Nouveau | | 0,6 |
| Fonds propres | -40,2 | -38,8 |
| Variation de l'endettement net (hors influence des fluctuations de change) | -241,3 | 60,4 |
| Analyse de la variation de l'endettement net | | |
| Endettement net à l'ouverture | 81,7 | 116,5 |
| Endettement net apporté par la fusion | -1,2 | 2,9 |
| Incidence des fluctuations de change | 1,3 | 22,8 |
| Variation de l'endettement net : | 241,3 | -60,4 |
| - Endettement confirmé | 21,8 | -22,1 |
| - Disponibilités et autres concours bancaires courants | 219,5 | -38,3 |
| Endettement net à la clôture | 323,1 | 81,7 |

(a) Dont clients Export - 18,3 millions d'euros et clients Groupe -24,4 millions d'euros

(b) Dont dettes fiscales et sociales +11,4 millions d'euros, dettes fournisseurs +3,4 millions d'euros et autres créances et dettes d'exploitation +3,3 millions d'euros

(c) Dont remboursements obtenus pour le crédit d'impôt recherche +14,3 millions d'euros et pour la taxe sur les dividendes de 3% +6,6 millions d'euros

(d) Dont augmentations de capital des filiales ABG Stella -342 millions d'euros, bioMérieux Chine -23,5 millions d'euros, bioMérieux Brésil -3 millions d'euros, et valeur d'apport des titres Geneuro à GNEH -4,2 millions d'euros

(e) Dont augmentation de capital bioMérieux Brésil -22,7 millions d'euros, acquisition de titres bioMérieux Japon -11,5 millions d'euros, participations Banyan Biomarker -6,4 millions d'euros et Qvella -6 millions d'euros

(f) Dont remboursements prêt BioFire +72,3 millions d'euros, prêt bioMérieux Inc +49,2 millions d'euros, prêt bioMérieux GmbH +3,2 millions d'euros et d'un complément de prêt à bioMérieux Inde -1,4 million d'euros

(g) Dont remboursements prêt bioMérieux Inc +50,1 millions d'euros, prêt bioMérieux Brésil +12,6 millions d'euros, prêt BioFire +3,6 millions d'euros, et d'un complément de prêt à bioMérieux Inde -8,4 millions d'euros

10.2. Financement de la dette

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 500 millions d'euros suite à la renégociation de janvier 2017. La maturité initiale de ce prêt est le 22 janvier 2022, elle peut être prolongée deux fois pour une durée d'une année supplémentaire. Deux extensions ont été exercées en 2018, reportant la date de maturité en janvier 2024. Cette ligne n'a fait l'objet d'aucun tirage sur l'exercice 2018.

Le crédit syndiqué est assujéti au respect du ratio unique « endettement net du groupe bioMérieux / résultat opérationnel courant avant amortissement et dotation des frais d'acquisition du groupe bioMérieux » qui ne doit pas excéder 3,5. Ce ratio est respecté au 31 décembre 2018.

bioMérieux SA bénéficie de billets de trésorerie à hauteur de 35 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 15 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Début octobre 2013, bioMérieux SA a procédé au placement auprès d'investisseurs institutionnels de sa première émission obligataire, qui porte sur un montant de 300 millions d'euros et sur une durée de 7 ans (échéance le 14 octobre 2020). Le coupon annuel des obligations s'élève à 2,875% et un cinquième versement a été effectué en octobre 2018 pour un montant de 8,6 millions d'euros. L'emprunt obligataire a été émis avec une prime d'émission. La charge relative à la prime d'émission et aux frais d'émission de l'emprunt obligataire est étalée sur la durée de l'emprunt.

Le coût financier de la moitié de l'emprunt obligataire à taux fixe a été transformé en coût à taux variable à travers la mise en place d'un contrat de swap dont le taux de maturité est juillet 2020, et qui faisait l'objet d'un floor à 0,3% et d'un cap à 1,2% jusqu'en juillet 2018. Un swap de sens contraire a été mis en place en 2017 pour la période juillet 2018 à juillet 2020.

10.3. Echancier de la dette

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|--|--------------|--------------|
| A plus de cinq ans | 5,5 | |
| Entre un an et cinq ans | 308,0 (a) | 311,2 |
| Total des dettes à plus d'un an | 313,5 | 311,2 |
| A moins d'un an | 235,4 (b) | 203,2 |
| Total des dettes financières | 548,9 | 514,4 |
| Placements de trésorerie | -53,9 (c) | -83,2 |
| Disponibilités et instruments financiers | -171,9 (d) | -349,4 |
| Endettement net | 323,1 | 81,7 |

(a) Dont emprunt obligataire de 300 millions d'euros

(b) Dont trésorerie centralisée pour 196,8 millions d'euros, contre 136,8 millions d'euros au 31 décembre 2017

(c) La valeur comptable des placements de trésorerie est identique à leur valeur de marché hormis les actions propres qui sont valorisées au coût historique

(d) Dont trésorerie centralisée pour 43,6 millions d'euros, contre 219,6 millions d'euros au 31 décembre 2017

Note 11. Fournisseurs et dettes d'exploitation

| Fournisseurs et autres dettes d'exploitation <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Fournisseurs | 163,9 | 159,9 |
| Dettes fiscales et sociales | 130,3 | 118,9 |
| Produits constatés d'avance | 3,4 (a) | 5,6 |
| Autres dettes | 10,8 | 10,1 |
| Autres dettes d'exploitation | 144,4 | 134,6 |

(a) Dont contrats de location et maintenance (2,9 millions d'euros), et ventes de réactifs et d'instruments (0,4 million d'euros)

| Fournisseurs et autres dettes d'exploitation <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Fournisseurs | | |
| Dettes a moins d'un an | 163,9 | 159,9 |
| Total | 163,9 | 159,9 |
| Autres dettes d'exploitation | | |
| Dettes a moins d'un an | 144,4 | 125,3 |
| Dettes a plus d'un an | | 9,3 |
| Total | 144,4 | 134,6 |

Note 12. Charges à payer et produits à recevoir

| Charges à payer et produits à recevoir <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Emprunts et dettes financières diverses | 2,5 | 3,0 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 52,4 | 72,4 |
| Dettes fiscales et sociales | 115,1 | 106,6 |
| Autres dettes d'exploitation | 8,6 | 7,3 |
| Autres dettes hors exploitation | 14,9 (a) | 10,8 (b) |
| Total Charges à payer | 193,5 | 200,1 |
| Total Produits à recevoir | 27,5 (c) | 15,8 |

(a) Dont 4,7 millions d'euros de solde des titres Sino-French Innovation Fund 2

(b) Dont 0,9 million d'euros de solde des titres ATI Supernova 2

(c) Dont factures à établir clients (24,2 millions d'euros contre 11,8 millions d'euros au 31 décembre 2017) et intérêts courus sur prêts accordés aux filiales (2 millions d'euros contre 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2017)

Note 13. Chiffre d'affaires

13.1. Principes comptables



Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- la société n'est plus impliquée dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

Pour les produits, ces critères sont remplis à l'expédition des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de services (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes, et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

13.2. Evolution

| Ventilation du Chiffre d'Affaires <i>En millions d'euros</i> | France | Export | Total 31/12/2018 | Total 31/12/2017 |
|---|--------------|--------------|---------------------|---------------------|
| Ventes de marchandises | 14,0 | 114,4 | 128,4 | 130,7 |
| Production vendue de biens | 161,9 | 698,2 | 860,1 | 832,9 |
| Production vendue de services | 20,6 | 179,7 | 200,3 | 173,9 |
| TOTAL | 196,5 | 992,3 | 1 188,8 | 1 137,6 |

| Chiffre d'Affaires par zones géographiques <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|--|----------------|----------------|
| France & Dom Tom | 200,8 | 197,6 |
| Europe, Afrique, Moyen-Orient | 479,5 | 458,1 |
| Amérique du Sud | 40,4 | 44,8 |
| Amérique du Nord | 154,9 | 162,7 |
| Asie Pacifique | 159,8 | 145,5 |
| Autres activités annexes non ventilées | 153,4 | 128,9 |
| TOTAL | 1 188,8 | 1 137,6 |

Note 14. Frais de Recherche et Développement



Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des amortissements des projets de recherche et développement inscrits à l'actif consécutivement à la fusion avec les sociétés AES Chemunex et CEERAM.

Les frais de recherche et développement enregistrés sur l'exercice 2018 s'élèvent à 121 millions d'euros, contre 119,2 millions d'euros l'exercice précédent.

Note 15. Charges et avantages du personnel

15.1. Principes comptables



Lorsque le caractère définitif d'une charge ne peut être connu lors de la comptabilisation, les comptes de transferts de charges sont utilisés pour reclasser a posteriori cette charge selon sa bonne nature économique.

En 2018, le produit attaché au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est reconnu dans les comptes au fur et à mesure que les rémunérations estimées éligibles sur lesquelles il est assis sont comptabilisées. Ce produit est présenté en charges d'exploitation en réduction des charges de personnel et s'élève à 4 millions d'euros.

Au titre des rémunérations versées en 2017, le crédit d'impôt s'élevait à 4,6 millions d'euros. Ce crédit d'impôt a permis d'améliorer la compétitivité de la Société, notamment au travers d'actions en matière d'investissement capacitaire de l'outil de production en France, de recrutements et formation des collaborateurs, de dépenses en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

15.2. Evolution

| Frais de personnel <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 12 mois | 31/12/2017 12 mois |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Salaires | 192,9 | 184,0 |
| Intéressement | 17,2 | 13,6 |
| Charges sociales | 103,4 | 90,4 |
| Total | 313,5 | 288,0 |
| Effectif moyen | 3 649 | 3 554 |
| Effectif en fin d'exercice | 3 679 | 3 597 |

En application de la formule légale, le bénéfice net de l'exercice 2018 n'a pas permis de dégager une participation aux bénéfices de l'entreprise pour les salariés.

Par ailleurs, le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction salariés de la Société) au titre de l'exercice 2018 à raison de leurs fonctions, est constitué de jetons de présence pour 0,04 million d'euros, et de rémunérations fixes et variables pour 7,8 millions d'euros.

| Répartition de l'effectif <i>En ETP</i> | 31/12/2018 12 mois | 31/12/2017 12 mois |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Effectif moyen | | |
| Cadre | 1 790 | 1 703 |
| Agent de maîtrise | 63 | 61 |
| Employé | 27 | 25 |
| Technicien | 1 181 | 1 175 |
| Ouvrier | 588 | 591 |
| TOTAL | 3 649 | 3 554 |
| Effectif en fin d'exercice | | |
| Cadre | 1 813 | 1 725 |
| Agent de maîtrise | 66 | 58 |
| Employé | 29 | 28 |
| Technicien | 1 177 | 1 188 |
| Ouvrier | 594 | 598 |
| TOTAL | 3 679 | 3 597 |

Note 16. Frais financiers nets

16.1. Principes comptables



Les dividendes reçus sont enregistrés pour leur montant net des retenues à la source imposées par les pays d'origine.

16.2. Evolution

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------|-------------|
| Charges financières nettes | -3,6 | 5,6 |
| Dépréciation titres | -9,5 (a) | -5,9 (b) |
| Boni / Mali de fusion | 1,2 | -3,7 |
| Provisions pour risques et charges financiers | 0,2 | -0,1 |
| Dividendes | 25,3 | 26,0 |
| Ecarts de change | -1,0 | 20,2 |
| Total | 12,6 | 42,1 |

(a) Dont dotation nette de 7,7 millions d'euros sur les filiales et de 1,8 million d'euros sur les titres autres que filiales

(b) Dont dotation nette de 5,8 millions d'euros sur les filiales

bioMérieux SA a absorbé la société S.A.S. International en date du 30 juillet 2018 avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2018. Les apports évalués à leur valeur nette comptable ont permis de constater un boni de fusion pour un montant de 1,2 million d'euros. En 2017, l'absorption de la société ADVENCIS s'était traduite par la comptabilisation en résultat financier d'un mali de fusion non affecté de 3,7 millions d'euros.

16.3. Ecarts de change



Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change affectent le compte de résultat de la façon suivante :

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Exploitation | -7,3 | -1,9 |
| Financier | -1,0 | 20,2 |
| Total | -8,3 | 18,3 |

Au cours de l'exercice précédent, suite à un changement d'estimation relatif au traitement des écarts de conversion des comptes de cash pooling, des gains de change avaient été comptabilisés pour un montant de 13,7 millions d'euros.

Note 17. Résultat exceptionnel

| <i>En millions euros</i> | Produits | Charges | Net 31/12/2018 | Net 31/12/2017 |
|--|-------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Sorties et cessions d'immobilisations | 8,6 | 5,7 | 2,9 | -0,4 |
| Provisions réglementées | 11,8 | 12,8 | -1,0 | -5,1 |
| Autres produits et charges exceptionnelles | 3,1 | 1,3 | 1,8 | 0,6 |
| TOTAL | 23,5 | 19,8 | 3,7 | -4,9 |

Les cessions d'immobilisations tiennent compte de la plus-value résultant de l'apport des titres Geneuro à la société GNEH pour 4,1 millions d'euros.

La société AES Chemunex GmbH a été liquidée en 2018. Cette liquidation a généré une moins-value de 0,6 million d'euros dans les comptes de bioMérieux SA au 31 décembre 2018.

Note 18. Impôt sur les sociétés

18.1. Principes comptables



La Société a opté pour une présentation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en réduction des charges de personnel (cf. note 15.1).

La taxe sur la distribution de dividendes était constatée en charge d'impôt (cf. note 18.2 concernant le produit à recevoir constaté sur l'exercice 2017).

18.2. Evolution

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société bioMérieux SA était la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué par elle-même, et la société S.A.S. bioMérieux International (anciennement Stella).

Au 1^{er} janvier 2018, la société S.A.S bioMérieux International est sortie du groupe d'intégration fiscale en raison de son absorption par la société bioMérieux SA en date du 30 juillet 2018 avec effet rétroactif fiscal au 1^{er} janvier 2018.

Au titre de l'exercice 2018, la Société a enregistré différents crédits d'impôt pour un montant total de 24,4 millions d'euros, dont un crédit d'impôt recherche estimé à 17,9 millions d'euros. Ces différents crédits

d'impôt cumulés depuis 2017 constituent au 31 décembre 2018 l'essentiel des créances hors exploitation et ont une échéance de moins d'un an.

Suite à la censure par le conseil constitutionnel de la contribution de 3% sur les revenus distribués, bioMérieux SA a déposé des réclamations en vue d'obtenir le remboursement de cette contribution au titre des exercices 2013 à 2017. L'issue de ce contentieux ne faisant pas de doute, bioMérieux SA avait constaté un produit à recevoir pour 5,9 millions d'euros et 0,7 million d'euros d'intérêts moratoires au 31 décembre 2017. Ce montant a été intégralement encaissé en 2018.

Une contribution additionnelle de 15% pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à un milliard d'euros avait été comptabilisée sur l'exercice 2017 pour un montant de 2,9 millions d'euros. Cette contribution exceptionnelle n'est pas reconduite pour l'exercice 2018.

Le produit net d'impôts sur les sociétés s'élève à 0,6 million d'euros en 2018 contre 2,3 millions d'euros l'année précédente.

18.2.1. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

| <i>En millions d'Euros</i> | Avant impôt | Impôt (a) | 31/12/2018 Après impôt | 31/12/2017 |
|-----------------------------|-------------|------------|---------------------------|--------------|
| Résultat courant | 70,8 | 0,1 | 70,9 | 106,6 |
| Résultat exceptionnel | 3,7 | | 3,7 | -2,1 |
| Ajustement IS n-1 et autres | | 0,5 | 0,5 | 4,8 |
| Résultat comptable | 74,5 | 0,6 | 75,1 | 109,2 |

(a) Le crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 4 millions d'euros est comptabilisé en charges de personnel et non en impôt.

18.2.2. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|--|-------------|--------------|
| Résultat net de l'exercice | 75,1 | 109,2 |
| Impôt sur les bénéfices | 0,6 | 2,3 |
| Résultat avant impôt | 74,5 | 106,9 |
| Amortissements dérogatoires et provisions réglementées | -1,0 | -5,1 |
| Total des évaluations fiscales dérogatoires | -1,0 | -5,1 |
| Résultat avant impôt hors incidence des évaluations dérogatoires | 75,5 | 112,0 |
| Impôt sur les bénéfices | 0,6 | 2,3 |
| Impôt sur évaluations fiscales dérogatoires (34,43% en 2018 et 39,43% en 2017) | 0,3 | 2,0 |
| Impôt total | 0,3 | 0,3 |
| Résultat net de l'exercice hors évaluations fiscales dérogatoires | 75,8 | 112,3 |

18.2.3. Evolution de la charge fiscale future

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 Taux 34,43% | 31/12/2017 Taux 34,43% |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Amortissements dérogatoires et provisions réglementées | 20,6 | 20,3 |
| Total impôts différés à payer | 20,6 | 20,3 |
| Provisions et charges non déductibles | -6,9 | -11,5 |
| Ecart conversion passif | -0,2 | -0,2 |
| Total impôts payés d'avance | -7,1 | -11,8 |
| Total charges futures d'impôts | 13,5 | 8,5 |

Note 19. Instruments de couverture

19.1. Principes comptables



La Société n'utilise des instruments financiers qu'à des fins de couverture, pour réduire les risques résultant des fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt, qu'ils portent sur des actifs ou des passifs existant à la clôture de l'exercice ou sur des transactions futures.

19.2. Risque de change

Au vu de la forte activité de bioMérieux SA exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, son résultat et son bilan peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit en particulier les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

La politique actuelle de bioMérieux SA est de se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, bioMérieux SA a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2018).

Les instruments de couverture utilisés sont adossés à des créances ou des dettes commerciales ou financières.

Les gains ou pertes de change potentiels sur ces instruments de couverture, adossés à partir des cours au 31 décembre 2018, sont portés au bilan quand ils concernent des instruments de couverture affectés à des créances ou des dettes.

Les couvertures en place au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

- Ventes à terme s'élevant à 38,7 millions d'euros destinées à la couverture des créances commerciales
- Ventes à terme s'élevant à 10,4 millions d'euros destinées à la couverture des créances financières
- Achats à terme s'élevant à 155,9 millions d'euros destinés à la couverture de dettes financières

Par ailleurs, des opérations de couvertures de change ont été mises en place pour couvrir des positions budgétaires de l'exercice 2019. Le montant net de ces couvertures à terme s'élève à 228 millions d'euros.

La valeur de marché au 31 décembre 2018 de l'ensemble des couvertures budgétaires représente une perte latente de 2,1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, aucune couverture n'a été mise en place pour couvrir le résultat des filiales étrangères.

La valeur de marché au 31 décembre 2018 des couvertures financières représente une perte latente de 0,9 million d'euros.

A titre indicatif, le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

| En millions d'euros | 31/12/2018 | | 31/12/2017 | |
|---------------------|---------------|-------------|---------------|-------------|
| | 12 mois | % | 12 mois | % |
| Zone Euro | 673,8 | 57% | 631,9 | 56% |
| Autres | | | | |
| Dollar US | 193,0 | 16% | 206,3 | 18% |
| Yuan Chinois | 69,4 | 6% | 57,8 | 5% |
| Livre anglaise | 32,7 | 3% | 34,2 | 3% |
| Couronne tchèque | 31,7 | 3% | 19,8 | 2% |
| Roupie indienne | 30,2 | 3% | 26,6 | 2% |
| Franc Suisse | 20,8 | 2% | 20,7 | 2% |
| Couronne suédoise | 18,5 | 2% | 17,0 | 1% |
| Rand Sud-Africain | 15,8 | 1% | 9,4 | 1% |
| Livre Turque | 10,5 | 1% | 13,3 | 1% |
| Réal Brésilien | 6,9 | 1% | 13,1 | 1% |
| Autres Devises | 85,4 | 7% | 87,6 | 8% |
| Total | 1188,8 | 100% | 1137,6 | 100% |

19.3. Risque de taux

19.3.1. Exposition au risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, bioMérieux SA couvre une partie de sa dette.

L'émission obligataire, après prise en compte des instruments dérivés de taux est à taux fixe jusqu'à échéance en 2020. La charge relative aux primes versées pour ces couvertures est étalée sur la durée des contrats de couverture.

Le crédit-bail immobilier d'un montant de 45 millions d'euros mis en place en 2015 pour le financement du Campus de l'Etoile est indexé à taux variable. Au 31 décembre 2018, aucune couverture n'est adossée à ce financement.

Concernant les autres dettes financières, l'exposition au risque de taux n'est pas significative et n'a pas fait l'objet de couverture.

19.3.2. Instruments de couverture

Au 31 décembre 2018, le portefeuille de couverture contre le risque de taux se décompose en contrats de swaps de taux d'intérêt dont la sensibilité au risque de taux est nulle puisque 150 millions d'euros de swaps payeur taux fixe mis en place en avril 2017 ont annulé l'effet des swaps payeur variable de 150 millions d'euros jusqu'à leur maturité en 2020.

La valeur de marché des swaps de taux s'élève à 4,5 millions d'euros.

19.4. Risque de taux et de change

19.4.1. Exposition au risque de taux et de change

Dans le cadre de l'acquisition en dollars de la société américaine BioFire par bioMérieux Inc., conclue en janvier 2014, bioMérieux SA avait réalisé une émission obligataire en euros sur l'exercice 2013. En janvier 2014, bioMérieux SA a consenti un prêt de 470 millions de dollars à bioMérieux Inc. Ces opérations ont généré un risque combiné de change et de taux à couvrir.

19.4.2. Instruments de couverture

Pour se prémunir contre ce risque de change et de taux, un Cross Currency Swap a été mis en place dès janvier 2014.

Des contrats de Cross Currency Swap ont été traités pour un nominal de 470 millions de dollars. Ce nominal est amortissable de manière semestrielle.

Au 31 décembre 2018, le nominal des contrats de Cross Currency Swap est égal à 134,3 millions de dollars. La valeur de marché de ces instruments s'élève à -18,3 millions d'euros.

Note 20. Engagements hors bilan

20.1. Engagements financiers

20.1.1. Engagements donnés

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|------------------------------|--------------|--------------|
| Avals, cautions et garanties | 200,6 (a) | 95,0 |
| Crédit bail et loyers | 37,8 | 42,2 |
| Total | 238,4 | 137,2 |

(a) Dont entreprises liées pour 199,8 millions d'euros

En 2018, bioMérieux SA s'est porté garant à hauteur de 655 millions de yuans (83 millions d'euros) pour un prêt souscrit par bioMérieux Shanghai, dans le cadre du financement de l'acquisition en 2018 de la majorité des actions composant le capital de la société Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co.Ltd.

| Crédit bail <i>En millions d'euros</i> | Valeur | Redevances | | Dotation aux amortissements | |
|--|-------------|------------|------------|-----------------------------|------------|
| | | exercice | cumulées | exercice | cumulées |
| Terrain | 2,3 | 0,2 | 0,4 | | |
| Construction | 42,1 | 3,7 | 8,4 | 2,5 | 5,6 |
| Total | 44,4 | 3,9 | 8,8 | 2,5 | 5,6 |

| Crédit bail <i>En millions d'euros</i> | Redevances restant à payer | | | | Valeur résiduelle |
|--|----------------------------|--------------|---------------|-------------|-------------------|
| | Moins d'1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total | |
| Terrains | 0,2 | 0,8 | 0,9 | 1,9 | |
| Construction | 3,4 | 13,9 | 17,1 | 34,4 | |
| Total | 3,6 | 14,7 | 18,0 | 36,3 | |

20.1.2. Engagements reçus

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|--|--------------|--------------|
| Lignes de crédit ouvertes auprès d'un syndicat de banque | 500,0 | 500,0 |
| Total | 500,0 | 500,0 |

20.2. Engagements en Recherche et Développement

Les engagements donnés relatifs à différents contrats de recherche s'élèvent à 5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR, devenue BPI France en juillet 2013. La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Dans ce cadre, et compte tenu des avenants ayant modifié le programme de recherche initialement retenu, bioMérieux SA s'était engagée dans la réalisation de travaux de recherche et développement pour un montant estimé de 67,5 millions d'euros et actualisé à 54,5 millions d'euros. Le bilan liquidatif a été réalisé en 2017. Au 31 décembre 2018, la Société n'a plus d'engagement de réalisation de travaux. En contrepartie, bioMérieux SA a reçu des subventions et des aides remboursables pour des montants respectivement de 16,1 millions d'euros et 7,5 millions d'euros. En cas de succès commercial des produits issus de cette recherche, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables selon un échéancier fonction du chiffre d'affaires réalisé relatif à ces produits, puis verser un intéressement jusqu'en 2029 (3,4% du chiffre d'affaires des produits concernés).

bioMérieux SA s'est engagée pour une durée de dix ans dans un partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) de Lyon, BIOASTER, dont l'activité est centrée sur les maladies infectieuses. Sur la période 2012-2015, sa contribution aux activités de recherche s'est traduite par la mise en place de contrats de collaboration avec BIOASTER pour un montant de près de 4 millions d'euros. En outre, des ressources internes de bioMérieux participent à ces projets collaboratifs. Un nouveau cycle de collaboration s'est ouvert pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 à fin juillet 2020 pour laquelle bioMérieux SA s'est engagée auprès de BIOASTER dans les mêmes proportions.

20.3. Engagements liés aux titres de participation

bioMérieux SA s'est engagée auprès de la société Amorçage Technologique Investissement (ATI) à répondre à de nouveaux appels de fonds à concurrence d'un montant de 0,2 million d'euros.

Note 21. Parties liées

21.1. Entreprises liées : postes du bilan

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|--|------------|------------|
| Total immobilisations financières | 826,3 | 585,4 |
| Total créances | 253,4 | 221,1 |
| Total disponibilités (a) | 43,6 | 219,7 |
| Dettes d'exploitation | 84,4 | 83,5 |
| Dettes financières (b) | 196,8 | 136,8 |
| Total dettes | 281,2 | 220,3 |

(a) Avances faites aux filiales au titre de la trésorerie centralisée

(b) Avances reçues des filiales au titre de la trésorerie centralisée

21.2. Entreprises liées : charges et produits financiers

| <i>En millions d'euros</i> | 31/12/2018 12 mois | 31/12/2017 12 mois |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Dépréciation nette des reprises des titres de participation | -8,7 | -5,9 |
| Charges financières | -27,7 | -11,6 |
| Dividendes perçus | 25,3 | 26,0 |
| Produits financiers | 43,6 | 38,8 |
| Total | 32,5 | 47,3 |

Les produits financiers comprennent les gains de change suite à la revalorisation du cash pooling (28,1 millions d'euros), ainsi que les intérêts sur prêts des filiales et cash pooling (11,9 millions d'euros) dont 7 millions d'euros pour les intérêts du prêt bioMérieux Inc., 0,5 million d'euros pour les intérêts du prêt RAS, 0,4 million d'euros pour les intérêts du prêt BioFire, et 4,1 millions d'euros pour les intérêts du cash pooling. Les produits financiers incluent également les reprises de provisions pour perte de change sur prêts long-terme pour 1,1 million d'euros et le boni de fusion avec SAS International pour 1,2 million d'euros.

Les charges financières enregistrent les pertes de change réalisées sur le cash pooling (20,1 millions d'euros) et le remboursement du prêt BioFire (2,9 millions d'euros), des dotations pour perte de change latente sur prêts long-terme (1 million d'euros relatif au prêt octroyé à RAS), ainsi que des intérêts sur cash pooling (2,1 millions d'euros).

21.3. Transactions entre parties liées

L'Institut Mérieux, qui détient 58,9% de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2018, a assuré des prestations de services et recherche à bioMérieux SA, s'élevant à 7,6 millions d'euros sur l'exercice, refacturées à bioMérieux Inc pour 2,6 millions d'euros et BioFire pour 1,1 million d'euros. bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,5 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

Les sociétés du Groupe Mérieux NutriSciences Corporation, détenues majoritairement par l'Institut Mérieux ont été refacturées à hauteur de 3,6 millions d'euros, au titre de prestations de services et de ventes de réactifs.

La société Théra Conseil, détenue à 99,2% par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1,9 million d'euros au titre de 2018.

bioMérieux SA a versé, au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 2 millions d'euros à la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux.

bioMérieux SA a refacturé à la Fondation Mérieux 0,2 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

bioMérieux SA a versé 4,3 millions d'euros à Mérieux Université, détenue à 40% par bioMérieux SA, 40% par l'Institut Mérieux et à 20% Mérieux NutriSciences Corporation, à titre d'honoraires de formation et lui a refacturé 1,7 million d'euros de prestations.

bioMérieux SA a refacturé à Mérieux Développement SAS 0,1 million d'euros au titre de prestations et charges supportées pour son compte.

La société ABL Inc., détenue à 100% indirectement par l'Institut Mérieux, a facturé des fournitures de matières premières à bioMérieux SA pour 1 million d'euros au titre de 2018. Les autres sociétés du groupe ABL ont facturé à bioMérieux SA des frais de recherche et honoraires pour 0,2 million d'euros ; à l'inverse bioMérieux SA leur a refacturé des instruments et réactifs pour 0,1 million d'euros.

Le pôle de compétitivité Lyonbiopôle a facturé 0,1 million d'euros de prestations à bioMérieux SA lors de l'année 2018.

Les sociétés du groupe Pierre Fabre ont été facturées pour un montant de 0,5 million d'euros au titre de prestations de services et de ventes de réactifs.

La société Bioaster a facturé 1,2 million d'euros de frais de recherches et honoraires à bioMérieux SA qui lui a, pour sa part, refacturé 0,2 million d'euros de prestations.

bioMérieux SA a fait un don de 0,1 million d'euros à la Fondation pour l'Université de Lyon.

La société Biofortis a facturé 0,2 million d'euros de frais de recherche et prestations à bioMérieux SA.

Enfin, la société Quanterix a facturé des prestations et fournitures de matières premières à bioMérieux SA pour 0,2 million d'euros.